



FRANCK MONTAUGÉ

SÉNATEUR DU GERS

Jeudi 10 décembre 2020

Communiqué de presse

Agriculteurs en détresse :
le Sénat lance un appel à témoignages sur son site internet

À la suite du premier débat parlementaire sur le sujet du suicide des agriculteurs, organisé le 12 décembre 2019 au Sénat dans le cadre de la proposition de loi du sénateur Henri Cabanel dédiée à la prévention de ce fléau, « *la Commission des Affaires Economiques (CAE) dont je fais partie, s'est dotée d'un groupe de travail transpartisan, piloté par mes collègues Françoise Férat et Henri Cabanel, afin de mieux identifier, comprendre et prévenir ces drames* » déclare le sénateur Montaugé. Ce groupe de travail a pour objectif de dégager des pistes en vue d'améliorer l'accompagnement des agriculteurs en situation de détresse.

Ce phénomène à la fois terrible et injuste frappe, en effet, un nombre croissant d'agriculteurs depuis de nombreuses années. Si sa place dans le débat public s'est récemment accrue, notamment à la faveur d'initiatives cinématographiques et médiatiques, elle reste bien trop faible au regard de son importance et de l'urgence à agir.

Pour Franck Montaugé « *la question du suicide des agriculteurs est longtemps restée taboue, elle est aujourd'hui de plus en plus souvent évoquée publiquement en raison de son ampleur. Diverses études récentes révèlent qu'il y a un suicide d'agriculteur chaque jour et que le risque de suicide chez les exploitants et salariés agricoles est 12% plus élevé que dans l'ensemble de la population. Il est urgent que l'État développe une réelle politique publique en la matière* ».

Sénat: 15, rue de Vaugirard, 75291 - Paris Cedex 06 - Tél.: 01.42.34.20.00.
Circonscription: 1, place de la Libération, 32000 - Auch - Tél.: 05.62.61.21.88.
Email: franck.montauge@gmail.com

Toute l'actualité du sénateur Montaugé sur le site www.franckmontauge.fr

Pour ce faire, une meilleure compréhension de ce phénomène profondément intime, de ses causes et de l'enchaînement fatal des événements, est nécessaire. C'est pourquoi les sénateurs souhaitent ouvrir, pour les proches des victimes qui le souhaiteraient, une plateforme d'appels à témoignage.

« Si nous sommes conscients que témoigner à ce sujet représente un effort extrêmement douloureux pour les proches des victimes, leurs témoignages, évidemment anonymes, seront particulièrement précieux pour élaborer des propositions afin de lutter contre le sentiment de détresse de certains agriculteurs », insiste Franck Montaугé.

Les proches des victimes qu'ils soient de la famille, des amis, des voisins, des collègues, etc sont invités à déposer leurs témoignages entre le 9 décembre 2020 et le 15 janvier 2021 à l'adresse suivante :

<https://senat.limequery.org/522885>

Franck Montaугé,
sénateur du Gers